

Avis n°16-171197

Référence de TED :

[2016/S 232-422346](#) - annonce diffusée le 01 décembre 2016

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur

<http://www.boamp.fr/avis/detail/16-171197/officiel>

Département(s) de publication : **91**

Annonce No **16-171197**

[I.II.III.IV.VI.](#)

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

SYND MIXTE OUVERT ESSONNE NUMERIQUE, Hôtel du Département, Boulevard de France, 91012, Evry Cedex, F, Téléphone : (+33) 01 60 91 91 91, Courriel : essonnenumerique@cg91.fr, Code NUTS : FR104

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.essonne.fr>

Adresse du profil acheteur :

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://marches.maximilien.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <https://marches.maximilien.fr>

à l'adresse suivante : SYNDICAT MIXTE ESSONNE NUMERIQUE, Hôtel du Département

Boulevard de France, Point(s) de contact : Direction des Affaires Juridiques et de l'Achat, Service de la Commande Publique, du lundi au vendredi de 9h à 16h30, 91012, EVRY CEDEX, F,

Courriel : essonnenumerique@c91.fr , Code NUTS : FR104, Adresse internet :

<https://marches.maximilien.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autre type : Syndicat mixte ouvert Essonne numérique

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Autre activité : aménagement numérique

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Marché de conception-réalisation d'un réseau de communications électroniques à très haut débit (FttH) sur la zone de réseau d'initiative publique du Département de l'Essonne

Numéro de référence : 2016-SMOEN-001

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 32571000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Travaux

II.1.4) Description succincte : Les travaux du présent marché comprennent : - La réalisation des études de conception préparatoires à la construction du Réseau - L'établissement des dossiers de demande, de certificats et d'autorisations administratives nécessaires à la réalisation des prestations - La construction et l'aménagement des sites techniques d'hébergement du Réseau (NRO, SRO) en propre ou en hébergement - La construction du réseau de transport et de distribution - La remise de la documentation technique utile, qualifiant totalement les biens établis dans le cadre du marché, et permettant une exploitation directe par le futur Exploitant du Réseau.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA :

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 32500000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 32400000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 79421100

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR104|

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Le présent marché est un marché de conception-réalisation se présentant sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande, sans minimum ni maximum, passé en application des articles 78 et 80 du décret no2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. Quantité ou étendue globale : Ces travaux seront répartis en plusieurs jalons qui sont détaillés dans le document " Délais d'exécution " mais peuvent être synthétisés de la façon suivante : Nombre de prises total prévisionnel : Jalon 1 33 101 Jalon 2 30 440 Jalon 3 27 872 Jalon 4 24 805

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA :

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est passé pour une période d'un an à compter de sa date de notification. Il pourra être renouvelé expressément trois fois par l'acheteur à compter de la date d'anniversaire de sa notification pour une durée d'un an supplémentaire sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre ans.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : oui

Description des options : Possibilité d'avenants et de reconductions

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :
non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : - Lettre de candidature : formulaire DC1 dûment complété ; - Le pouvoir du signataire de l'ensemble des documents, si ce dernier n'est pas le représentant légal du candidat.

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution : Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Articles 109 à 132 du décret no2016- 360 du 25/3/16 relatif aux marchés publics. Accord-cadre financé sur les fonds propres de la collectivité, emprunt et subventions. Délai global de paiement 30 jours. Conditions du CCAG/Travaux. Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Les candidats peuvent présenter une offre en qualité de candidats individuels ou en qualité de membres d'un ou plusieurs groupement. Aucune forme de groupement n'est imposée par l'acheteur. Un même mandataire ne pourra représenter plus d'un groupement.

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

17 janvier 2017 - 16:30

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 17 janvier 2017 - 16:35

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Toute demande de renseignement doit être formulée par écrit. Conformément à la législation française, l'ouverture des offres n'est pas publique. Dématérialisation des procédures : le dossier de consultation des entreprises est disponible à l'adresse suivante :

<https://www.maximilien.fr>. Les plis peuvent aussi être remis par envoi en recommandé ou déposés contre récépissé. Les modalités de transmission électronique des plis sont définies dans le règlement de la consultation

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Versailles, 56 avenue de St Cloud, 78011, Versailles, F, Téléphone : (+33) 1 39 20 54 00, Courriel : greffe.ta-versailles@juradm.fr, Fax : (+33) 1 39 20 54 87, Adresse internet : <http://versailles.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal administratif de Versailles, 56 avenue de St Cloud, 78011, Versailles, F, Téléphone : (+33) 1 39 20 54 00, Courriel : greffe.ta-versailles@juradm.fr, Fax : (+33) 1 39 20 54 87, Adresse internet : <http://versailles.tribunal-administratif.fr>

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

28 novembre 2016

.....

Références complètes :

Avis n°16-181369

Référence de TED :

[2016/S 248-455411](#) - annonce diffusée le 23 décembre 2016

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <http://www.boamp.fr/avis/detail/16-181369/officiel>

Département(s) de publication : **91**

Annonce No **16-181369**

[I.II.III.IV.VI.](#)

AVIS DE CONCESSION

Directive 2014/23/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

I.1) NOM ET ADRESSES

SYND MIXTE OUVERT ESSONNE NUMERIQUE, Hôtel du Département, Boulevard de France, 91012, Evry Cedex, F, Téléphone : (+33) 01 60 91 91 91, Courriel : essonnenumerique@cg91.fr, Code NUTS : FR104

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.essonne.fr>

Adresse du profil acheteur :

I.3) COMMUNICATION

L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante : <https://marches.maximilien.fr/>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :
le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :
par voie électronique à l'adresse : <https://marches.maximilien.fr/>
au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autre type : Aménagement et développement numérique

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Autre activité : Aménagement et développement numérique

I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Délégation de service public relatif à l'exploitation et la commercialisation du réseau de communications électroniques à Très Haut Débit sur le territoire du syndicat Essonne Numérique

Numéro de référence : 2016-SMOEN-002

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 64200000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : Délégation de service public de type affermage concessif passée en application de l'article L1411-1 et suivants du CGCT ayant pour objet l'exploitation et la commercialisation du réseau de communications électroniques à Très Haut Débit sur le territoire de Essonne Numérique.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 320 000 000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 64200000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR104|

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Le réseau de communications électroniques Très Haut Débit permettra aux opérateurs usagers de proposer des offres au grand public, ainsi qu'aux entreprises et aux personnes publiques, en s'appuyant sur la technologie FttH. Le Déléataire assurera les missions suivantes : Prise en charge des ouvrages remis par Essonne Numérique ; Réalisation des Raccordements finals mis à sa charge ; Conception d'un Réseau de collecte ; Exploitation technique du Réseau objet de la présente délégation ; Commercialisation du Réseau auprès des opérateurs et utilisateurs de réseaux indépendants ; Promotion du Réseau auprès des utilisateurs ; Mise en oeuvre d'un fonds de soutien au développement des services et usages du numérique. Le délégataire aura la possibilité de proposer de fournir, installer et exploiter des équipements actifs de réseau pour offrir un service activé. Il sera responsable du fonctionnement général du service public qu'il exploitera à ses risques et périls.

II.2.5) Critères d'attribution

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée de la concession

Durée en mois : 180

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :
non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires : La délégation de service public concernée porte sur 124 communes (zone RIP), estimée à environ 116218 prises. D'autres prises pourraient être intégrées en fonction du respect des engagements privés sur les communes hors de la zone RIP et des adhésions effectivement enregistrées par le Syndicat Mixte Ouvert Essonne Numérique, et seront traitées sous forme d'avenant, pendant l'exécution du contrat.

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis :
Les candidats devront produire tous les documents permettant à l'autorité délégante de vérifier les conditions de participation relatives aux capacités et aux aptitudes des candidats nécessaires à la bonne exécution du contrat de concession conformément à l'article 21 du décret no 2016-86 du 1er février 2016 relatif aux contrats de concession et tels que précisés au règlement de consultation des candidatures.

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les concessions réservées

III.2) Conditions liées à la concession

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession : Le Délégataire exploitera le réseau à ses frais, risques et périls dans le cadre de la DSP. La rémunération du Délégataire sera constituée des recettes liées à la fourniture aux opérateurs et aux utilisateurs de services de communications électroniques pouvant être offerts à partir du réseau délégué. Ces recettes seront calculées sur la base des tarifs prévus par le contrat. Les recettes prévisionnelles tirées de l'exploitation sont réputées permettre au Délégataire d'assurer son équilibre économique, sur la base d'un compte d'exploitation prévisionnel annexé à la convention. Afin d'assurer la bonne exécution des missions prévues par la convention de délégation de service public, il sera demandé au délégataire de fournir à l'autorité délégante des garanties financières pouvant prendre la forme de garanties à première demande et provenant d'établissements bancaires de premier rang.

III.2.3) Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres

20 janvier 2017 - 16:30

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le règlement de consultation pour la phase candidatures peut être obtenu en libre accès sur la plateforme de dématérialisation du SMO Essonne Numérique à l'adresse suivante :

<http://www.maximilien.fr> Les plis peuvent être remis sous format papier ou format

électronique. Seuls les plis parvenus avant la date et l'heure limite seront admis. Les candidats sont informés que la procédure de délégation de service public lancée par le Syndicat Mixte est une procédure restreinte. Les seuls candidats admis à présenter une offre recevront un dossier de consultation qui comprendra notamment un règlement de la consultation et un cahier des charges définissant les caractéristiques quantitatives et qualitatives des prestations à exécuter par le futur délégataire. Aucun document n'est à retirer auprès du Syndicat Mixte dans le cadre du dépôt des candidatures

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Versailles, 56 avenue de St Cloud, 78011, Versailles, F, Téléphone : (+33) 01 39 20 54 00, Courriel : greffe.ta-versailles@juradm.fr, Fax : (+33) 01 39 20 54 87

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : 1 - Recours en référé précontractuel pouvant être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (art L. 551-1 du code de justice administrative) ; 2 - Recours pour excès de pouvoir formé contre une décision, dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée (art. R. 421-1 CJA) ou à partir d'une décision implicite de rejet (art. R.421-2 CJA) ; 3 - Recours de pleine juridiction formé contre la validité du contrat ou certaines de ses clauses et de ses actes détachables, dans le délai de 2 mois à compter de la parution de l'avis d'attribution, en application de l'arrêt du Conseil d'Etat, no 4 avril 2014, no 358994, Département de Tarn-et-Garonne ; 4 - Un recours en référé contractuel peut être exercé dans les conditions prévues à l'article L. 551-13 du code de justice administrative.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :



BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Tribunal administratif de Versailles, 56 avenue de St Cloud, 78011, Versailles, F, Téléphone : (+33) 01 39 20 54 00, Courriel : greffe.ta-versailles@juradm.fr, Fax : (+33) 01 39 20 54 87

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

19 décembre 2016